

COMMUNE DE LES CULLAYES

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 décembre 2007

Lieu : Grande salle, Les Cullayes
Présidence : M. Vincent Lacoïn, Vice-président
Secrétaire : Mme Anne-Laure Fritsché
Copies : Municipalité, Préfecture

La Municipalité siège avec tous ses membres : Messieurs B. Burri, Ph. Chaubert, F. Rattin, J. Gaumann et Th. Rohrbach

Le Conseil général a été légalement convoqué.

A 20H02, Monsieur le Vice-président souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue, salue le Syndic et les Municipaux, les Conseillères et les Conseillers.

L'assemblée est déclarée ouverte.

Monsieur le Vice-président :

En l'absence de la Présidente, Mme Ryf Cusin, le bureau fonctionne ce soir avec les deux vice-présidents M. Vincent Lacoïn et M. Jacques Troyon. M. Balsiger en assure encore le secrétariat par intérim jusqu'à l'élection d'un (une) nouveau (nouvelle) secrétaire et procède donc à l'appel.

1. Appel :

Démissionnaires : Mme Etter qui a quitté la commune.

Sur 67 membres, 48 sont présents, 9 excusés, 10 absents. Plus du tiers des membres étant présent, le Conseil est légalement habilité à siéger.

Scrutateurs désignés pour la séance : Mme Dammköhler Myriam,
Mme Desgraz Evelyne.

2. Assermentation

2 nouveaux membres sont assermentés :

- Mme Jordan Claude
- Mme Fritsché Anne-Laure

3. Ordre du jour / Procès-verbal :

1. Appel
2. Assermentation
3. Ordre du jour / Procès-verbal
4. Courrier
5. Informations du bureau du Conseil
6. Bureau : élection complémentaire secrétaire du Conseil
7. Commission de recours : remplacement de Mme Page
8. Budget 2008 – préavis n° 5/2007 et rapport de la Commission des finances
9. Informations de la Municipalité
10. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque.
Il est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 1er novembre 2007 ne fait l'objet d'aucune remarque.
Il est accepté par l'assemblée à l'unanimité moins 2 abstentions.

4. Courrier :

Il n'y a pas eu de courrier hormis les lettres des personnes excusées pour la séance de ce soir.

5. Informations du bureau du Conseil :

Monsieur le Vice-président :

Arrivée de Mme Krieg qui avait annoncé son retard.

Comme annoncé lors du dernier Conseil, un tout ménage a été distribué pour rechercher un ou une secrétaire. Mme Jordan et Mme Fritsché se sont annoncées candidates. Le choix du bureau du Conseil s'est porté sur Mme Fritsché. Le bureau du Conseil remercie néanmoins Mme Jordan pour sa candidature.

6. Bureau : élection complémentaire secrétaire du Conseil

M. le Vice-président demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre désire se porter candidat pour le poste de secrétaire du Conseil. Personne ne se manifeste.

La candidate à ce poste devrait être élue au bulletin secret, mais M. le Vice-président propose d'effectuer l'élection à main levée. La proposition étant acceptée à l'unanimité, on procède alors au vote.

Mme Anne-Laure Fritsché est élue à l'unanimité et prend immédiatement ses fonctions de secrétaire au bureau du Conseil en remplacement de M. Balsiger.

M. le Vice-président remercie vivement M. Balsiger pour son travail au sein du bureau du Conseil. Ses compétences et sa discrétion en font un membre du bureau difficile à remplacer mais sur lequel on peut compter pour transmettre toutes les informations nécessaires à la nouvelle secrétaire.

7. Commission de recours : remplacement de Mme Page

M. le Vice-président rappelle que la Commission de recours était composée jusqu'à présent de M. Curchod, Mme Marianne Dutoit et de Mme Page. Mme Page ayant quitté la commune, elle est remplacée à la Commission de recours par le suppléant M. Ludovic Vauthy.

Il reste à élire le (la) nouveau (nouvelle) suppléant(e). M. le Vice-président demande à l'assemblée si quelqu'un désire postuler, tout en précisant que cette Commission ne s'est encore jamais réunie. Une seule candidate se manifeste en la personne de Mme Ruth Fasel, qui est élue par acclamation.

8. Budget 2008 – préavis n° 5/2007 et rapport de la commission des finances :

- Préavis municipal n° 05/2007

Le budget de fonctionnement 2008 prévoit :

des revenus estimés à Fr.	2'555'582,55
des charges estimées à Fr.	2'588'100,00
un excédent de charges estimé à Fr.	32'517,45

Rapport de la Commission des finances composée de Mme M. Van Hoof, M. A. Schneider, M. A. Golay Président rapporteur.

M. Antoine Golay :

« La Commission des finances chargée d'étudier ce préavis s'est réunie les 29 novembre et 4 décembre 2007 dans la composition suivante : Mme Monique Van Hoof, M. Adrian Schneider et M. Antoine Golay en tant que 1^{er} membre dans la fonction de Président rapporteur. Une délégation de la Municipalité s'est tenue à notre disposition et a pu répondre à toutes nos questions.

Les prévisions pour l'exercice 2008 aboutissent à un excédent de charges de fr. 32'500.- en chiffres arrondis. Les amortissements obligatoires représentent un montant de près de fr. 80'000.-. Pour faire suite à une remarque de la Commission de gestion, des prélèvements sur différentes réserves ont été prévus et mentionnés dans le budget. Ils totalisent près de fr. 128'000.-. Ceux-ci permettent d'amoindrir l'impact de certaines dépenses, notamment achats informatiques, entretien du réseau d'eau et de la STEP, ainsi que de dissoudre une réserve pour le « service électrique » de près de fr. 21'000.- qui est inutilisée depuis des années et n'a plus de raison d'être. Sans ces prélèvements sur les réserves, l'excédent de charges serait donc d'environ fr. 160'000.-, soit légèrement inférieur aux exercices précédents.

Les augmentations de charges principales sont décrites dans le préavis et nous n'y reviendrons pas dans le détail. Nous mentionnons toutefois que les dépenses informatiques permettront d'une part d'acquérir un poste informatique supplémentaire et de mettre à niveau un poste déjà existant et d'autre part, l'installation de programmes permettant d'être en ligne avec d'autres administrations et de mettre à la disposition du citoyen un guichet virtuel pour certaines prestations, comme par exemple la commande de documents d'identité.

L'essentiel de l'augmentation des charges salariales de fr. 70'000.- permettra à la Commune d'exploiter au mieux la salle communale et de disposer d'aides ponctuelles pour notre employé communal. Concrètement, il est envisagé d'engager un employé communal dont les coûts seraient répartis entre plusieurs communes. Les Cullayes en assumerait une part estimée actuellement à 50%.

Quant au service de nos dettes, il est porté à fr. 53'500.- dans le budget, contre fr. 35'200.- aux comptes 2006.

Du côté des revenus, l'augmentation du taux d'imposition a été prise en compte. Certains impôts à caractère hasardeux ont été estimés avec la prudence qui caractérise notre Municipalité, c'est-à-dire à zéro ou presque notamment pour ce qui est de l'impôt sur les donations et successions. A ce sujet, on précisera qu'il est impossible de prévoir le nombre et la date des décès d'une part, et l'importance d'une succession éventuelle pour la Commune d'autre part. Malgré les critiques du magazine « Bilan » citées récemment à notre assemblée, il y aura toujours une marge d'erreur importante dans le poste « revenus » des budgets des petites communes.

La Commission des finances relève que les diverses participations du Canton sont estimées à fr. 443'000.-, contre fr. 243'500.- pour le budget 2007. L'augmentation raisonnable du taux d'imposition acceptée sagement par notre assemblée dernièrement est la cause de ce revenu supplémentaire de fr. 200'000.-.

Nous n'avons pas relevé de poste injustifié au budget.

Conclusion du rapport :

La Commission des finances estime que le budget qui vous est présenté est réaliste, justifié et prudent et vous propose donc d'accepter le préavis n°5/2007 tel que présenté. »

La discussion est ouverte sur l'ensemble du préavis.
Il n'y a ni questions ni remarques.

L'assemblée procède au vote et accepte à l'unanimité moins 1 abstention le préavis n°5/2007.

Vu ce qui précède,

LE CONSEIL GENERAL DE LES CULLAYES

- sur proposition de la Municipalité, préavis N° 05/2007,
- entendu le rapport de la Commission des finances désignée pour étudier cet objet, et
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- **d'accepter le budget de fonctionnement 2008 qui présente :**
 - ✓ des revenus estimés à Fr. 2'555'582,55
 - ✓ des charges estimées à Fr. 2'588'100,00
 - ✓ un excédent de charges estimé à Fr. 32'517,45

9. Informations de la Municipalité :

M. Bernard Burry Syndic

M. le Syndic porte à notre connaissance deux courriers :

Lettre de démission du Conseiller municipal M. Philippe Chaubert pour le 30.06.2008

Lettre de démission du Conseiller municipal M. Thierry Rohrbach pour le 30.06.2008.

Ces deux démissions intervenant en cours de législature, une élection complémentaire aura lieu le 1^{er} juin 2008. Pour l'occasion, un tout ménage sera distribué courant avril.

M. Le Syndic félicite les nouvelles personnes assermentées.

M. Le Syndic rappelle que l'actuel district d'Oron prendra fin le 31 décembre 2007 et fera place au district d'Oron-Lavaux dès le 1^{er} janvier 2008. Des discussions et des visites de courtoisie ont déjà été faites avec d'autres municipalités afin de préparer au mieux la coopération entre communes urbaines et communes plus rurales et d'en assurer une bonne transition.

M. le Syndic présente à toutes et à tous, au nom de la Municipalité, ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et invite l'assemblée à une verrée à la fin du Conseil.

M. Philippe Chaubert

M. Chaubert évoque brièvement sa démission prochaine et suggère qu'une candidate féminine pourrait saisir cette occasion pour se présenter à ce poste.

Puis il présente un point de situation sur l'AIESM. En effet, le 5 décembre 2007 l'assemblée des délégués devait débattre de la réorganisation des transports. Cependant l'entrée en matière a été refusée par les délégués. Le rapport qui présentait pas moins de douze points à l'ordre du jour a été classé; c'est donc le statu quo pour ces deux prochaines années.

Néanmoins, l'AIESM continue à travailler dans le cadre des transports sur l'amélioration des mesures d'organisation et de sécurité.

En ce qui concerne l'eau, il faut se réjouir de la pluie de ces derniers jours qui a permis de renflouer les réserves jusque-là limitées puisque la possibilité de rationner l'eau avait même été envisagée en octobre.

Les dernières pluies ont été si importantes qu'une source a dû être fermée pour des problèmes d'infiltration. Mais tout est maintenant rentré dans l'ordre.

A noter que pour la première année, la Commune a vendu plus d'eau qu'elle n'en a acheté. Les résultats détaillés feront l'objet du rapport de gestion qui sera soumis au printemps.

M. Félix Rattin

M. Rattin informe l'assemblée que les jetons de présence seront distribués à la fin du Conseil.

Il précise que le développement du site Internet « Les Cullayes » continue et que quelques modifications ont été faites ; elles seront précisées tout à l'heure par M. Gaumann.

M. Jean Gaumann

En effet, le site Internet a évolué et s'est amélioré, notamment en ce qui concerne les mises à l'enquête. En effet, sur ce lien, il y a désormais la possibilité de remplir un formulaire en ligne concernant les mises à l'enquête simplifiées comme, par exemple, la construction d'un cabanon de jardin, puis de transmettre le dossier à la Municipalité pour soumission et autorisation.

Pas de questions à la Municipalité.

10. Divers et propositions individuelles :

La discussion est ouverte : la parole n'est pas demandée.

Monsieur le Vice-président remercie l'assemblée et lève la séance à **20h36**.

Le Vice-président

La secrétaire

Vincent Lacoïn

Anne-Laure Fritsché

Les Scrutateurs

Myriam Dammköhler

Evelyne Desgraz